



Pepit

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2018

JO AL

39 Avenue de la République

06300 Nice

10 rue du Congrès 06000 Nice

www.pepit.co nice@pepit.co

inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables RCS Nice : 795 062 033, NAF : 6920Z, TVA intræ

SAS JO AL

Page : 1

39 Avenue de la République

06300 NICE

DOCUMENTS COMPTABLES

SARL COSI Expertise

10 rue du Congrès

NICE

COMPTE RÉSULTAT

Du 14/12/2017 au 31/12/2018

	Du 14/12/17 Au 31/12/18	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	160 724		160 724	
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	160 724		160 724	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	2		2	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	160 727		160 727	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	94 894		94 894	
Variation de stocks	-5 000		-5 000	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	34 211		34 211	
Impôts, taxes et versements assimilés	987		987	
Salaires et traitements	20 006		20 006	
Charges sociales	8 757		8 757	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	153 855		153 855	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 871		6 871	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

BILAN ACTIF SYNTHÉTIQUE

Du 14/12/2017 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 600		12 600	
TOTAL (I)	12 600		12 600	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 000		5 000	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)	2 213		2 213	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 241		3 241	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	10 454		10 454	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	23 054		23 054	
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 14/12/2017 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/18	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	12 600,00		12 600,00	
<i>27500000 DEPOT CAUTION VERSES</i>	<i>12 600,00</i>		<i>12 600,00</i>	
TOTAL (I)	12 600,00		12 600,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	5 000,00		5 000,00	
<i>37000000 STOCK MARCHANDISES</i>	<i>5 000,00</i>		<i>5 000,00</i>	
Créances (3)				
Autres (3)	2 213,00		2 213,00	
<i>44567000 CREDIT TVA A REPORTER</i>	<i>1 883,00</i>		<i>1 883,00</i>	
<i>44571800 TVA COLLECTEE 10 %</i>	<i>330,00</i>		<i>330,00</i>	
Disponibilités	3 241,02		3 241,02	
<i>51200000 BANQUE</i>	<i>3 041,02</i>		<i>3 041,02</i>	
<i>53000000 CAISSE</i>	<i>200,00</i>		<i>200,00</i>	
TOTAL (II)	10 454,02		10 454,02	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	23 054,02		23 054,02	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 14/12/2017 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 500,00)	500,00		500,00	
10130000 CAPITAL	500,00		500,00	
Réserves				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 812,20		5 812,20	
SITUATION NETTE	6 312,20		6 312,20	
TOTAL (I)	6 312,20		6 312,20	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 717,07		4 717,07	
45500000 ASSOCIES CPTES COURANTS	4 717,07		4 717,07	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	12 024,75		12 024,75	
42100000 PERSO REMUNRAT DUES	3 500,00		3 500,00	
43100000 CHARGES SOCIALES À PAYER	3 382,66		3 382,66	
44400000 ETAT IMPOT/BENEFICES	1 031,00		1 031,00	
44551000 TVA A PAYER	1 437,00		1 437,00	
44566100 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	130,90		130,90	
44571700 TVA COLLECTEE 20 %	2 543,19		2 543,19	
TOTAL (III)	16 741,82		16 741,82	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	23 054,02		23 054,02	
(1) Dont à moins d'un an	16 741,82			

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GEST.

Du 14/12/2017 au 31/12/2018

	Du 14/12/17	en %	Du	en %	Variation
	Au 31/12/18		Au		en valeur
CHIFFRE D'AFFAIRES	160 724	100		100	160 724
Ventes de marchandises	160 724	100			160 724
- Coût d'achat des marchandises vendues	89 894	56			89 894
MARGE COMMERCIALE	70 831	44			70 831
Production vendue (biens et services)					
+ / - Production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE					
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	160 724	100			160 724
- Matières premières					
- Sous-traitance (directe)					
MARGE DE PRODUCTION					
MARGE BRUTE TOTALE	70 831	44			70 831
- Autres achats	3 618	2			3 618
- Charges externes	30 593	19			30 593
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	36 620	23			36 620
Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes et versements assimilés	987	1			987
- Salaires et traitements	20 006	12			20 006
- Charges sociales	8 757	5			8 757
Total	-29 750	-19			-29 750
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	6 870	4			6 870
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts					
+ Transferts de charges d'exploitation					
+ Autres produits d'exploitation	2				2
- Dotations amortissements et dépréciations					
- Autres charges d'exploitation	1				1
Total	1				1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 871	4			6 871
Opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Charges financières					
Total					
RÉSULTAT COURANT	6 871	4			6 871
+ Produits exceptionnels (1)					
- Charges exceptionnelles (2)	28				28
- Participation des salariés					
- Impôt sur les bénéfices (IS)	1 031	1			1 031
Total	-1 059	-1			-1 059
RÉSULTAT EXERCICE	5 812	4			5 812
(1) dont produits cessions éléments cédés					
(2) dont valeurs comptables éléments cédés					

SAS JO AL

Page : 11

39 Avenue de la République

06300 NICE

LIASSE FISCALE

SARL COSI Expertise

10 rue du Congrès

NICE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	14/12/17	et clos le	31/12/18	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A | IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS JO AL 39 Avenue de la République 06300 NICE	
SIRET 8 3 4 2 4 2 2 9 9 0 0 0 1 6	Mél : russojeanclaude@gmail.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B | ACTIVITE

Activités exercées	Autres commerces de détail spécialisés d	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C | RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	6 871		
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D | IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E | CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Reccettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F | ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre	

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°
--	---------------------

G | COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA
---	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : SARL COSI Expertise 10 rue du Congrès 06000 NICE	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 16/04/19 Lieu : Nice
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Président Qualité et nom du signataire : M. Russo Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liaison fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)		(2)	c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(4)	i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	20 006	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SAS JO AL					Néant <input type="checkbox"/> *
Adresse de l'entreprise 39 Avenue de la République 06300 NICE					
SIRET 8 3 4 2 4 2 2 9 9 0 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 13 Durée de l'exercice précédent*					
					Exercice N clos le 31/12/2018
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles Autres *	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	12 600		12 600
		044	12 600		12 600
			048		
			052		
			062		5 000
			066		
			070		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	074		2 213
	Marchandises *	060	074		2 213
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	082		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) Autres* (3)	068	086		3 241
	Valeurs mobilières de placement	080	094		
	Disponibilités	084	098		
		096	098		10 454
			112		23 054
			112		23 054
			112		23 054
PASSIF					Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	132)
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136			5 812
	Provisions réglementées	140			
		142			6 312
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	4 717)	172 16 742
	Produits constatés d'avance	174			
		176			16 742
		180			23 054
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an		195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182 12 600
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS JO AL		Néant <input type="checkbox"/>		
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 31/12/2018		
				*		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209 215 217	210 160 724 214 218		
	Production vendue { biens services *					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230 2		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232 160 727		
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234 94 894		
	Variation de stocks (marchandises)*			236 -5 000		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242 34 211		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	176	244 987		
	Rémunérations du personnel*			250 20 006		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252 8 757		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262 1		
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264 153 855		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 6 871		
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Réintégitations	Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347			300 28		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinque D) 348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306 1 031		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)				310 5 812		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312 5 812 314		
Déductions	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					
	Provisions non déductibles*					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	28		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44. octies et octies A) 987		997		
Déficits	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44. sexies A) 989		342		
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44. quindecies) 138				
	Bassins d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990				
	ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					
	Droit divers Créance due au report en arrière du déficit 346			350		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352	6 871	354		
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :		356 360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col.2 370	6 871	372		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS JO AL		Néant <input type="checkbox"/> *												
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *										
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400	402	404	406											
	Autres	410	412	414	416											
	Terrains	420	422	424	426											
	Constructions	430	432	434	436											
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446											
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456											
	Matériel de transport	460	462	464	466											
Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476												
Immobilisations financières	480	482	12 600	484	486	12 600										
TOTAL	490	492	12 600	494	496	12 600										
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506											
	Terrains	510	512	514	516											
	Constructions	520	522	524	526											
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536											
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546											
	Matériel de transport	550	552	554	556											
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566											
TOTAL	570	572	574	576												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)														
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5											
	6	7	8	9	10											
Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values											
					Court terme * ⑤	Long terme										
					19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧									
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1) 579					Régularisations 590			583		594		595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591						
TOTAL					596		585		597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JO AL

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
		Dotations	Reprises		
Immobil. incorporelles	700	705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715		2	
Constructions	720	725		3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		4	
Inst. générales agencements amén. div.	740	745		5	
Matériel de transport	750	755		6	
Autres immobilisations corporelles	760	765		7	
TOTAL		770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *				380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	32 145
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	20 472
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise :	SAS JO AL		Néant <input type="checkbox"/> *																				
Exercice ouvert le :14/12/2017.....	et clos le :31/12/2018.....	Durée en nombre de mois	13																				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																							
Effectif moyen du personnel * :		376	4																				
Dont apprentis		657																					
Dont handicapés		651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	160 724																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119																						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105																						
TOTAL 1	106	160 724																					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	2																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143																						
Subventions d'exploitation reçues	113																						
Variation positive des stocks	111	5 000																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153																						
TOTAL 2	144	5 002																					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																							
Achats	121	98 512																					
Variation négative des stocks	145																						
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	7 371																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146																						
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133																						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128																						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135																						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150																						
TOTAL 3	152	105 884																					
IV - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée	(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	59 842																			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	59 842																					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	153 477	Effectifs au sens de la CVAE *	023																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026																						
Période de référence	024	1	4	/	1	2	/	2	0	1	7	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8	
Date de cessation																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.																							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																							

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	/	1
---	---	---

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

8 3 4 2 4 2 2 9 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS JO AL

ADRESSE (voie) 39 Avenue de la République

CODE POSTAL 06300

VILLE

NICE

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MONSI	Nom patronymique	RUSSO	Prénom(s)	Jean Claude
		Nom marital	RUSSO	% de détention	80,0000 Nb de parts ou actions 400,00
Naissance :	Date 18/03/1951	N° Département	59	Commune WATTRELOS	Pays France
Adresse :	N°	Voie Résidence le Palais - 2 rue El Nouzah			
	Code Postal 06000	Commune NICE		Pays	France
Titre (2)	MADA	Nom patronymique	SHUPYK	Prénom(s)	Oksana
		Nom marital	SHUPYK	% de détention	20,0000 Nb de parts ou actions 100,00
Naissance :	Date 20/09/1973	N° Département	99	Commune	Pays UKR
Adresse :	N°	Voie Résidence Le Palais - 2 Rue El Nouzah			
	Code Postal 06000	Commune NICE		Pays	France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

 1 (1)
 1 Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET : 8 3 4 2 4 2 2 9 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS JO AL

ADRESSE (voie) 39 Avenue de la République

CODE POSTAL 06300

VILLE NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case.

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	<u>(ligne 330)</u>	
Amendes et pénalités		28
TOTAL		28

DÉDUCTIONS DIVERSES	<u>(ligne 350)</u>	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise SAS JO AL
Numéro de siren 83424229900016

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	83424229900016	4778C
SAS JO AL 39 Avenue de la République 06300 NICE	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	6 871
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	39 920
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	6 871
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k	6 871
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.